

Quoi de neuf ?

numéro 201

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

- 3 [Tout savoir sur les systèmes de contrôle interne](#)
- 8 [La place de la société civile mise en question](#)
- 13 [Prochaines formations et cafés-débats](#)
- 16 [Les événements du printemps](#)



© FECONAT

ÉDITO

Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030

En ce premier semestre 2021, nous sommes entré-e-s dans la première phase du Programme stratégique 2021-2024. Pour mémoire, c'est sur la base de ce document, adopté par l'Assemblée générale en mars 2020, que la DDC, le Service de la solidarité internationale de l'État de Genève et la Délégation Genève Ville Solidaire nous ont octroyé leur confiance et les financements qui permettront de soutenir vos projets et le travail de la FGC pour les quatre prochaines années.

Sous le titre *Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030*, la stratégie de la FGC s'engage à contribuer à sa réalisation dans le domaine de la coopération au développement, en se fixant quatre objectifs spécifiques relatifs à la dynamique institutionnelle, la qualité des projets, le partage des savoirs, ainsi que l'information et la sensibilisation (lire en page 6).

Nous vous engageons vivement à en (re)prendre connaissance et à vous plonger dans les perspectives et priorités que nous avons tracées pour la période 2021-2024. Plus spécifiquement, le nouveau programme stratégique s'inscrit dans le 17^e ODD qui vise à renforcer le partenariat pour le développement, et se dote d'un nouvel objectif spécifique qui vise le renforcement institutionnel de la FGC, de nos organisations membres et vos partenaires terrain, pour permettre une meilleure gestion des actions menées.

Pour la FGC elle-même, l'atteinte de cet objectif passera par le choix et la mise en service d'un nouveau logiciel de gestion de la comptabilité, des projets et des contacts, ainsi que par la refonte du site Internet.

Pour les organisations membres, il s'agira de se doter d'un système de

contrôle interne (SCI) et d'une matrice de risque adaptés à vos besoins et de suivre les formations de sensibilisation à la prévention des comportements sexuels répréhensibles. Ces objectifs sont communs au quelque 350 organisations membres des sept fédérations cantonales latines (FC), qui vous accompagnent pour atteindre ces objectifs, tel qu'expliqué en page 3.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce *Quoi de neuf*. Nous nous réjouissons également de vous proposer, dans le deuxième semestre 2021, un moment d'échange et de réflexion commune, si possible en présentiel, pour s'approprier collectivement le programme stratégique qui guidera nos activités dans les années à venir. ■

Catherine Schümperli Younossian
Secrétaire générale

Élections à l'Assemblée générale

René Longet annonce son prochain départ



© David Wagnières

Lors de l'Assemblée générale (AG) du 18 mars 2021, René Longet, président de la FGC, a annoncé qu'il souhaitait passer la main dès qu'un ou une successeur-e aura été désigné-e. « L'entrée dans la période quadriennale 2021-2024 est pour moi le moment idéal pour passer le témoin, après huit ans de présidence », a-t-il expliqué. René Longet a rappelé combien ces « années ont été riches en débats, événements et en enjeux qu'ensemble nous avons pu relever positivement, pour mieux ancrer nos convictions et valeurs au sein de la société genevoise et nous renforcer ». La prise de congé se fera le moment venu.

Pierre Olivier élu vice-président de la FGC



© LDD

L'AG du 18 mars a élu à la vice-présidence de la FGC Pierre Olivier, qui fait partie du Conseil depuis le 21 mars 2019. Actuellement, Pierre Olivier est consultant en énergie et développement durable. De 2006 à 2017, il a été chef de service et chargé de communication de la Ville d'Onex, responsable du développement durable, des écoles, du sport, des manifestations, des associations et de la promotion culturelle. C'est à ce service qu'est rattachée l'aide au développement. Pierre Olivier est psychologue de formation.

Daniele-Enrico Fino réélu à la Commission de contrôle financier des comptes



© LDD

Daniele-Enrico Fino a été réélu à la Commission de contrôle financier des comptes. Socio-économiste, il a travaillé comme senior-lecturer pendant plus de 40 ans à l'Institut de hautes études internationales et du développement, avec des fréquents séjours en Afrique, Europe de l'Est, Asie et Amérique Latine. Pendant 17 ans, il a été élu dans le parlement de la Ville d'Onex. Depuis sa retraite, il exécute des mandats dans son domaine. Les candidatures sont ouvertes pour remplacer Valérie Boudani qui a achevé son mandat (lire ci-dessous). Nous la remercions chaleureusement pour son engagement.

Marina Tognola élue à la Commission d'information



© LDD

Marina Tognola a été élue à la Commission d'information (CI). Titulaire d'un master en développement et éducation et d'un bachelor en relations internationales, elle a travaillé pour l'OSEO (Organisation suisse pour l'insertion professionnelle) comme assistante de projet et de communication. Elle a également fait des stages à l'Organisation mondiale contre la torture et a participé à des campagnes de sensibilisation et d'information.



APPEL AUX CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Lors de l'AG, un appel à candidature a été lancé pour plusieurs commissions : la Commission de contrôle financier des comptes, la Commission technique, celles d'information et de partage des savoirs. Les offres détaillées figurent sur le site web de la FGC. Instances d'analyse et de suivi des projets, les commissions technique, d'information et de partage des savoirs sont un lieu d'échanges de connaissance entre spécialistes de la coopération. Elles offrent de belles opportunités de développer des compétences et des relations interpersonnelles.

Informations pratiques

- Si une collaboration vous intéresse, merci d'adresser lettre de motivation et CV à René Longet, président de la FGC, à : longet@bluewin.ch
- Délai : vos candidatures doivent arriver au moins trois mois avant l'AG du 18 novembre 2021, **soit au plus tard le 18 août 2021**.

OBJECTIFS 2021-2024

Le système de contrôle interne, outil indispensable pour renforcer la bonne gouvernance des ONG

La FGC s'est engagée par contrat avec la DDC à atteindre certains objectifs institutionnels. L'un d'entre eux précise que 80 % des organisations membres qui soumettent un projet doivent disposer d'un système de contrôle interne (SCI) adapté à leurs besoins d'ici juin 2022. L'enjeu est donc important pour la FGC, garante de l'atteinte de l'objectif, comme pour les OM.

Au cours de la période quadriennale 2021-2024, la mise en place de systèmes de contrôle interne (SCI) au sein des organisations membres représente un enjeu majeur pour la Fédération et ses membres. Dans le contrat qui la lie à la DDC pour les années 2021-2024, la FGC s'est engagée à atteindre le résultat suivant : 80 % des organisations membres qui soumettent un projet pour financement disposent d'un système de contrôle interne adapté à leurs besoins.

L'atteinte de ce résultat doit être démontrée à la DDC en juin 2022 déjà, à l'occasion de la discussion qui doit conduire à la signature du contrat pour la deuxième phase de la période (les années 2023 et 2024). Rappelons que la contribution de la DDC représente 34,2 % du budget de la FGC sur la période 2021-2024, soit un montant de 17,6 millions de francs.

Cet objectif figure également dans le Programme stratégique de la FGC (lire en page 6), l'une des bases sur lesquelles la contribution de la DDC a été attribuée à la FGC. L'un des indicateurs du premier objectif consacré au renforcement de la dynamique institutionnelle de la FGC précise qu'à la fin de la période « 80 % des OM actives ont intégré tous les outils de gestion des risques (SCI, matrice de risque pour les projets et prévention des comportements sexuels réprouvés (PCSR) ». La mise en place de SCI dans les ONG est également une exigence de la Ville de Genève.

Quelques chiffres

Quelle est la situation à ce jour ? En 2020, 40 OM ont reçu des fonds via la FGC. Parmi elles :

- **50 %** ont mis en place un SCI ou possèdent le label Zewo, **soit 20 OM**.
- **17,5 %, soit 7 d'entre elles**, n'ont pas de SCI mais doivent en mettre un en place ou sont en cours de finalisation

(lire l'encadré ci-dessous à propos des conditions).

- **17,5 %, soit 7 OM**, ont été encouragées à en développer un.

Si ces organisations se mettent en conformité, l'objectif fixé par la DDC sera atteint. Pour soutenir les OM dans ce processus, de premières formations avaient été déployées en 2020, en collaboration

QUI DOIT METTRE EN PLACE UN SCI ?

Pour les OM, la situation se présente de manière différente selon qu'elles reçoivent plus ou moins de 200 000 CHF par année de la FGC. Les critères sont définis au point 3.3.3 du *Manuel de la FGC* :

- **OM recevant moins de 200 000 francs par an** : elles ne sont pas tenues formellement de mettre en place un SCI, bien que cette démarche soit vivement encouragée. Selon leur situation institutionnelle ou leurs perspectives d'évolution, il est pertinent pour les OM de travailler en amont à la mise en place d'un SCI. Un mécanisme simple et adapté aux besoins est amplement suffisant pour remplir ce critère, pourvu que les objectifs principaux de cet outil soient remplis.
- **OM recevant plus de 200 000 francs par an** : elles ont l'obligation de développer un SCI. Les OM sont invitées **à se mettre en conformité avec cette exigence d'ici à la fin septembre 2021**, date à partir de laquelle le Secrétariat fera un point de situation avec l'ensemble des OM.

La FGC adressera à chaque OM un courrier, dès septembre prochain, leur demandant de certifier sur l'honneur de la mise en place d'un SCI.

avec la Ville de Genève. Elles seront reconduites en cas de besoin. Le centre Isango propose aussi des formations sur l'analyse et la gestion des risques (voir ci-contre).

Bonnes expériences

Ces différents éléments ont été rappelés par Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC, lors de l'Assemblée générale du 18 mars, ainsi que lors du café-débat du 22 avril 2021, qui a rassemblé 40 personnes.

«La mise en place d'un système de contrôle interne permet de clarifier les procédures clefs et les rôles de chacun-e au sein de l'organisation dans l'optique de la renforcer et d'en améliorer la gouvernance», ont expliqué les intervenants, Alexandre Cavin, secrétaire général de la FEDEVACO, et Florian Tissot, secrétaire exécutif de la FGC.

«L'exercice permet d'ouvrir des espaces de discussion, de réfléchir au fonctionnement de l'ONG, aux fonctions de chacun-e et aux procédures.»

Les témoignages d'Alejandro Mackinnon, secrétaire général de Genève Tiers-Monde (GeTM) et d'Ezra Ricci, de l'Association pour le développement des aires protégées (ADAP), ont confirmé que le chantier du SCI, initialement ressenti comme une «contrainte rébarbative» ou «un exercice fastidieux», a finalement constitué une expérience enrichissante et bénéfique.

«Cela permet d'ouvrir des espaces de discussion, de réfléchir au fonctionnement de l'ONG, aux fonctions de chacun-e et aux procédures. Les risques que l'organisation est prête à prendre ou pas ont été identifiés, permettant ensuite d'améliorer les pratiques», a expliqué Alejandro Mackinnon. Pour le comité, les salarié.e.s et les bénévoles, l'exercice a débouché sur une «meilleure connaissance commune des risques et des tâches à mener. ■

Catherine Dubouloz Chantre

Les formations sur la prévention des comportements sexuels répréhensibles se poursuivent

Il reste des places disponibles dans la formation du mois de juin.

Dans le contrat avec la DDC figure également un objectif en lien avec l'introduction, au sein des OM, de «mesures cohérentes de prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR) et la diffusion de ces mesures au sein des organisations et auprès des partenaires de terrain». D'ici 2022, 60% des OM doivent avoir mis en place une politique de PCSR. En 2024, ce pourcentage devra s'élever à 80%.

Pour les soutenir dans cette démarche, développée conjointement au sein du FEDERESO, des ateliers de sensibilisation et de formation ont débuté en janvier 2021 et se poursuivent durant le premier semestre 2021. Les formations sont dispensées par la consultante Oifa Bouriachi et destinées aux OM, aux membres des Secrétariats des différentes fédérations et aux membres des instances (Comité, Conseil, Commissions techniques, etc.).

INFOS PRATIQUES

La prochaine formation par Zoom aura lieu:

- **Le jeudi 3 juin de 18h à 21h.**
- **Inscriptions en ligne** via un formulaire dédié. Accès libre dans la mesure des places disponibles.
- **Informations complètes** sur la PCSR dans le [Quoi de neuf n° 200](#).



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SCI

- Proposé par le FEDERESO, un [document de soutien](#) sur la mise en place des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques est consultable sur la page du *Manuel* du site de la FGC. Il présente notamment des exemples de matrices adaptées à partir du Guide de contrôle interne de la Ville de Genève et des tableaux d'appréciation de la probabilité des risques.
- Le café-débat du 22 mars sur le SCI sera mis en ligne sur la Plateforme numérique.
- Les [prochaines sessions](#) de formation proposées par Isango sur l'analyse et la gestion des risques dans les ONG et les projets auront lieu les **11 et 18 juin de 9h à 18h**.

Le rapport annuel 2020 vient de paraître



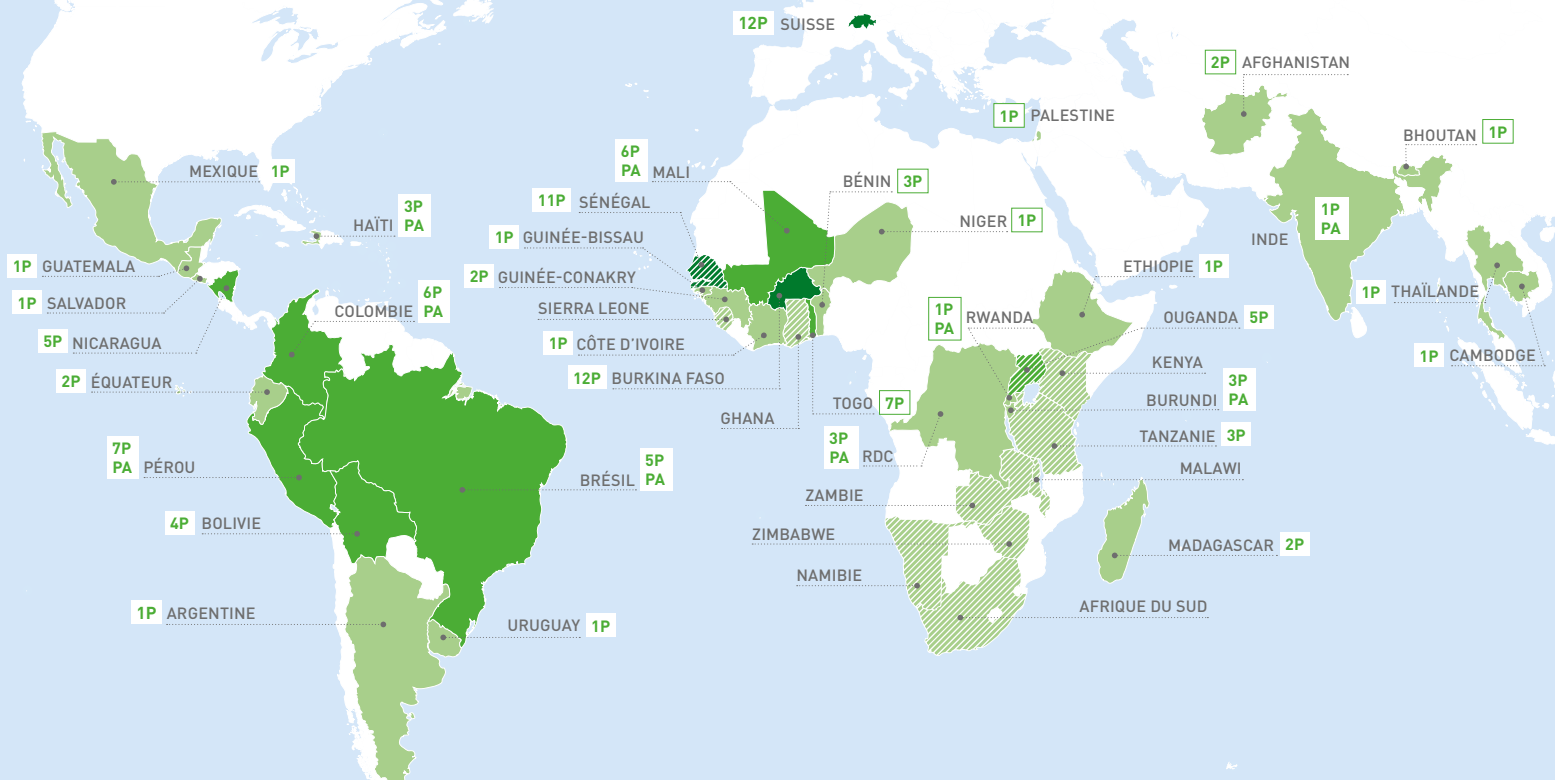
Ce rapport annuel clôt la dernière année de la période quadriennale 2017-2020.

Le rapport annuel retrace les grands axes et les activités d'une année marquée par le Covid-19, le renforcement des inégalités dans le monde et l'augmentation du nombre de personnes dans la grande pauvreté et la sous-alimentation. Une année durant laquelle la coopération au développement a su s'adapter pour répondre à l'urgence. L'impact de la pandémie sur la coopération a été discuté et analysé lors de la table ronde à l'Université de Genève, dans les pages spéciales de la *Tribune de Genève*, dans le dossier thématique *Réflexions et Débats*, ainsi que dans trois émissions spéciales d'*Esprit solidaire* en coproduction avec Léman Bleu. ■

Zoom sur six projets :

- Le projet d'AccEd de formation professionnelle des jeunes dans le domaine de l'énergie solaire au Sénégal.
- Le projet de Swissaid d'amélioration des conditions de travail et de la santé dans les mines d'or artisanales en Tanzanie.
- Le projet du MCI de renforcement de la surveillance environnementale au Pérou.
- Le projet de l'IDH pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes en Bolivie grâce aux technologies digitales.
- L'étape genevoise du cinéma solaire itinérant d'Helvetas qui présente des films du Sud.
- Douze ans de partenariat d'ADAP au Burkina Faso liant développement humain et aires protégées, qui a débouché sur la publication d'une brochure pour partager cette expérience.

Les projets financés par l'intermédiaire de la FGC en 2020



En 2020, des contributions de 10,35 millions de francs ont financé 2 plans d'action (PA) et 119 projets (P) d'organisations membres :

- 2 plans d'action en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 107 projets de développement en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 10 projets d'information en Suisse
- 1 projet de partage des savoirs
- 1 projet de plateforme thématique (souveraineté alimentaire)

PA : Pays de mise en œuvre des plans d'action

P : Nombre de projets financés dans le pays

1-4 projets

5-8 projets

9+ projets

Parmi les projets financés en 2020, l'un se déroule dans onze pays d'Afrique

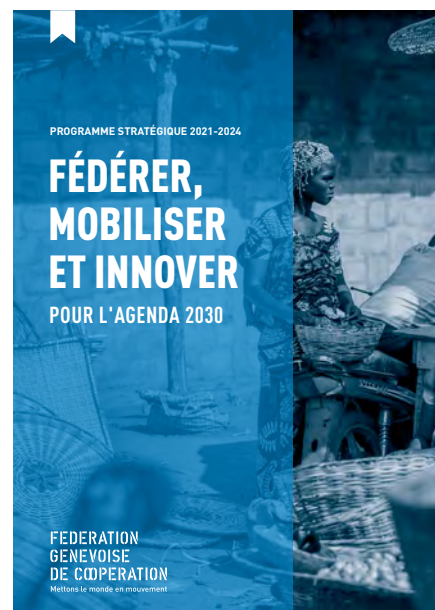
Publication du Programme stratégique 2021-2024

Sous le titre *Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030*, le Programme stratégique 2021-2024 de la FGC, édité fin avril, sera envoyé par courrier aux OM et aux membres des instances dans la deuxième quinzaine de mai, accompagné du rapport annuel 2020.

Validé lors de l'AG du 19 mars 2020, il rappelle les défis dans lesquels se déroulent nos actions aux niveaux international, fédéral et genevois: complexité croissante des situations sur le terrain, risques sécuritaires accrus dans certaines zones et frontières poreuses entre coopération et aide humanitaire, marge de manœuvre de plus en plus restreinte de la société civile, pression

croissante sur les ONG du fait de la complexité de la situation et des exigences en matière de renforcement institutionnel, risques sur les budgets d'aide publique au développement dans le sillage de la pandémie du Covid-19, exigences de renforcement des collaborations avec le secteur privé.

Dans ce cadre, la FGC s'est donné pour objectif général de « contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 dans le domaine de la coopération au développement ». Ceci en renforçant sa dynamique institutionnelle, en assurant la qualité des projets, en les soutenant par des activités de partage des savoirs, et enfin, en informant et en sensibilisant le public genevois aux enjeux globaux.



Parmi les points forts pour la période 2021-2024: poursuivre la réflexion sur les perspectives de la coopération au développement, mener des réflexions prospectives sur les partenariats, et renforcer les outils de gestion et de communication. ■

Projets d'information : modifications suite à la révision du *Manuel*

Dans le cadre de la révision du *Manuel de la FGC*, la section sur les projets d'information en Suisse a été modifiée. Ces modifications concernent :

- **les délais de dépôt des projets** pour les PPI et GPI (cf. chapitre 5.3.1) avancés de 5 jours, soit 15 jours avant la date de la CI pour les PPI et 20 jours pour les GPI ;
- **la liste des documents** à fournir incluant désormais un canevas de début et fin de projet pour les PPI, un cadre logique pour les GPI (cf. chapitre 5.3.2) ;
- **le dossier de présentation du projet** qui doit répondre à toutes les rubriques mentionnées (cf. chapitre 5.3.3) ;
- **le budget et plan de financement du projet** (cf. chapitre 5.3.4), spécialement les indemnités de suivi de projet, anciennement frais de gestion (cf. chapitre 5.3.4.4).

Merci de bien lire cette section avant de déposer un projet d'information !

Mélanie Rouquier, coordinatrice de ces projets, se tient à disposition si vous avez des questions: **022 908 02 84**, melanie.rouquier@fgc.ch

Traduction des questionnaires de projet

Les questionnaires de projet de développement, ainsi que le canevas du tableau d'analyse de risque et le cadre logique, sont désormais disponibles en espagnol, en portugais et en anglais. Un grand merci à UrbaMonde pour son aide précieuse pour ces traductions !

Après quelques mois d'utilisation et suite à différentes remarques des OM, quelques modifications ou corrections ont été apportées à certains canevas. En particulier, le cadre logique et la fiche de suivi synthétique du cadre logique sont maintenant aussi disponibles en format Excel. Les OM pourront choisir le format avec lequel elles sont le plus à l'aise. Enfin le nombre de pages maximum autorisé pour les rapports techniques a aussi été revu.

Vous pouvez télécharger ces documents, ainsi que les autres canevas sur le site de la FGC, à la [page du Manuel](#).

Nous rappelons également aux OM que les nouveaux canevas des rapports financiers ne devront être utilisés que pour les rapports des projets ayant utilisé le nouveau canevas de budget. Enfin, comme c'est le cas actuellement, les rapports et les autres documents déposés au Secrétariat continueront à être rendus en français.

Retrouvez en ligne les dernières émissions d'*Esprit solidaire*



FÉVRIER

Le projet de Swissaid pour améliorer les conditions de travail dans les mines en Tanzanie

L'émission permet de découvrir un projet de Swissaid Genève, mené en Tanzanie auprès de ceux et celles qui travaillent dans les mines d'or artisanales. La Tanzanie est en effet le quatrième plus gros producteur d'or d'Afrique. Un secteur en expansion, qui emploie environ 1,5 million de personnes, mais dont les retombées économiques bénéficient peu à la population. Infrastructures vétustes, conditions de travail dangereuses, manque d'équipement de protection notamment : le gouvernement peine à réguler les conditions de travail. Le projet de Swissaid Genève contribue à améliorer les conditions de vie des travailleurs et travailleuses dans les petites mines artisanales, ainsi que le niveau de transparence et de responsabilité dans le secteur extractif, au niveau local et national.



MARS

L'ASCEAS soutient la gestion durable des déchets dans une commune du Sénégal

Depuis plusieurs années, l'association genevoise de soutien au Centre écologique Albert Schweitzer (ASCEAS-GE) accompagne des communes sénégalaises dans la gestion et le recyclage des déchets. L'objectif : éviter que les espaces communaux à l'entrée et à la sortie des villes se transforment en décharges sauvages.

Esprit solidaire présente le projet à Ndande, dont le centre de tri sert de modèle pour les autres communes dans lesquelles ces actions de gestion durable des déchets se développent. L'émission évoque aussi le projet d'animation mené à Genève pour sensibiliser les élèves à la gestion des déchets et de l'environnement, des enjeux qui se posent aussi bien au Nord qu'au Sud.



AVRIL

UrbaMonde et le soutien aux coopératives d'habitation au Nicaragua

Au Nicaragua, l'organisation en coopératives permet à des familles modestes d'accéder à un logement digne, alors que cette population est exclue des possibilités d'emprunts bancaires. MULTIPRO, le partenaire local d'urbaMonde, propose des ateliers pour mieux comprendre comment planifier et construire les logements. Grâce aux coopératives, il a été possible d'obtenir des terrains à un prix cinq fois inférieur à celui du marché. Ce projet d'appui aux coopératives d'habitation est soutenu par urbaMonde via la FGC, ainsi que par le Fonds pour l'habitat solidaire, financé notamment par des coopératives genevoises, comme Équilibre et la Ciguë. L'émission montre comment des fonds basés sur la solidarité internationale entre groupes d'habitant-e-s en Suisse et au Nicaragua sont mobilisés.



MAI

Philea et son projet d'inclusion financière des femmes au Burkina

Au Burkina Faso, le projet soutenu par Philea accompagne des femmes défavorisées, vivant en milieu rural, pour constituer des groupes d'épargne plus structurés que les tontines traditionnelles. Les femmes qui en sont membres épargnent régulièrement au sein du groupe et se distribuent ensuite à tour de rôle les crédits. Elles sont accompagnées et formées à l'éducation financière, notamment à la gestion d'un budget, et aux activités génératrices de revenus (AGR), qu'il s'agisse de vente d'arachide ou de gâteaux sur les marchés, ou de coiffure par exemple. Le projet doit permettre aux groupes d'épargne d'accéder par la suite à des institutions de microfinance formelles et à des crédits plus importants, ce qui permettra aux bénéficiaires de développer leur activité et d'accroître leurs revenus.



INFORMATION ET SENSIBILISATION

Table ronde sur l'Agenda 2030 organisée à l'Université de Genève le 4.10.2018. © David Wagnières

La place de la société civile mise en question

DOSSIER AGENDA 2030

Alors que l'ONU veut impliquer à tous les niveaux la société civile et ses organisations, le nombre de pays restreignant leurs activités ne fait que croître. Cette tendance inquiétante gagnerait-elle aussi la Suisse ? Après deux campagnes de votation pour lesquelles les ONG se sont fortement mobilisées, remportant d'importants succès, d'aucuns la jouent mauvais perdants. La décision de la DDC de ne plus financer le travail d'information et d'éducation des ONG actives dans la coopération s'inscrit dans ce contexte et provoque de nombreuses réactions : celle des premières intéressées, les ONG naturellement, mais aussi celle d'élue-s aux Chambres fédérales. La messe n'est pas encore dite et il est encore temps d'éviter que les vrais perdants ne soient les processus démocratiques.

La décision est tombée abruptement au début décembre 2020, alors que les ONG et les fédérations cantonales de coopération au bénéfice d'une contribution de programme de la Direction du développement et de la coopération (DDC), dont la FGC, s'apprêtaient à signer le contrat pour les années 2021-2024. In extremis, la DDC y a apporté cet ajout : les ONG et les fédérations ne pourront plus utiliser la contribution fédérale pour financer « des activités d'information et d'éducation en Suisse » ; elles peuvent néanmoins faire figurer ces activités dans leur programme si elles utilisent d'autres sources de financement.

Le contrat précise également, comme auparavant, que les ONG et les fédérations ne peuvent pas utiliser la contribution « pour financer en Suisse des activités de lobbying politique, des collectes de fonds, des campagnes ou du travail de relations publiques (...) ».

À noter toutefois qu'il n'y a pas eu de diminution du montant global de la contribution en faveur des programmes des ONG et des fédérations dans le cadre du processus d'attribution, mais l'exigence d'une réallocation des fonds destinés à l'information sur d'autres postes budgétaires.

Cette décision de la DDC a suivi de près la votation du 29 novembre 2020 sur l'initiative pour des multinationales responsable et l'intense campagne qui l'a précédée, pour laquelle une large coalition d'ONG s'est mobilisée durant des mois. Bien que l'initiative ait été refusée parce qu'elle n'a pas obtenu la majorité des cantons, elle a été acceptée par 50,7% des votant-e-s. Et deux mois plus tôt, le 27 septembre 2020, les citoyen-ne-s refusaient la modification de la loi sur la chasse soutenue par le Conseil fédéral et combattue également par des ONG. Cette nouvelle clause restrictive intervient en Suisse alors qu'au niveau global,

l'espace d'action citoyen qui se restreint devient un thème discuté et fort préoccupant (*shrinking space*). Le degré de démocratie effective d'un pays est en effet lié à la légitimité accordée aux ONG et à la reconnaissance de leur rôle. Alors que l'ONU ne cesse d'insister sur la nécessité d'impliquer à tous les niveaux la société civile et ses organisations, le nombre de pays limitant leurs activités ne fait que croître. Il ne fait pas bon être militant-e des droits humains, économiques sociaux et culturels pourtant garantis internationalement, en Inde, en Russie ou en Turquie, pour ne nommer que ces pays, et cette tendance inquiétante semble gagner la Suisse.

Informer, une mission indispensable

La décision de la DDC de ne plus financer les activités d'information et d'éducation en Suisse a d'abord provoqué la stupéfaction des ONG et des fédérations cantonales de coopération. De tout temps,

celles-ci travaillent sur deux plans : le financement et le suivi de projets de développement au Sud d'une part ; l'information, la sensibilisation de l'opinion et l'éducation du public (jeune et adulte) en Suisse pour faire comprendre les liens qui unissent les régions d'intervention aux réalités du Nord, d'autre part. C'est d'autant plus le cas dans un contexte globalisé où les enjeux ne s'arrêtent ni aux frontières nationales ni à celles des continents, qu'il s'agisse de climat, de commerce international, d'extraction, de commercialisation et de consommation des matières premières, de conditions de travail décentes ou de migration. La FGC, dans sa stratégie pour les années 2021-2024 (lire en page 6) comme dans ses précédents programmes, avance sur ces deux objectifs pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 dans le domaine de la coopération au développement.

Publiées en septembre 2019, les Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses promeuvent d'ailleurs le travail d'information et de sensibilisation réalisé en Suisse par les ONG en soulignant leur « valeur ajoutée ». Parmi les « avantages comparatifs » cités dans ce texte figure celui-ci : « Les ONG suisses ont notamment pour tâche importante de fournir à la population suisse et particulièrement aux jeunes générations des informations sur les défis globaux et de les sensibiliser au lien étroit qui existe entre la paix, la sécurité, le développement durable et la prospérité. »

La société civile dans l'Agenda 2030

Les Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses sont clairement ancrées dans l'Agenda 2030 des Nations Unies. Adopté en 2015, il est aujourd'hui le cadre de référence pour la coopération internationale (lire l'article de René Longet en page 12). La Suisse s'est engagée à le mettre en œuvre et vient de terminer une consultation sur le projet d'application nationale (lire l'article d'Antonella Simonetti en page 11).

Or ce programme de développement durable pour « transformer le monde » à l'horizon 2030 mentionne explicitement le rôle de la société civile pour parvenir à réaliser les 17 Objectifs de développement durable (ODD). Il appelle notamment à un « partenariat mondial revitalisé et consolidé », « rassemblant les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le système des Nations Unies

et les autres acteurs concernés et mobilisant toutes les ressources disponibles ». L'ODD 17 encourage « les partenariats avec la société civile » et l'ODD 4 prévoit que d'ici à 2030, « tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables (...) ».

Les Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses elles-mêmes précisent que « la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable requiert (...) à l'avenir une collaboration effective et efficace entre les gouvernements et les acteurs non gouvernementaux. »

Nombreuses réactions

Dans ce contexte, la décision de la DDC a suscité de nombreuses réactions. Les ONG se sont mobilisées par différents canaux. Appelant à maintenir la vitalité de la démocratie, certaines d'entre elles sont passées par des tribunes dans les médias ; sous le titre « Qui a peur des ONG ? », Alliance Sud a consacré un important dossier à ce sujet dans son magazine Global du printemps 2021.

Pour leur part, les fédérations cantonales de coopération maintiennent un contact étroit avec la DDC et démontrent au quotidien que l'information et l'éducation du public sont un élément clé pour expliciter et faire connaître les politiques publiques de coopération internationale. À ce titre, la coproduction d'une émission avec la télévision locale Léman Bleu est un exemple largement reconnu d'activité d'information de la FGC : Esprit solidaire permet de faire découvrir au public genevois les projets financés par les collectivités publiques via la FGC (lire en page 7). Cette série d'émissions a même été explicitement soulignée comme un exemple de journalisme participatif.

Débat parlementaire à venir :

La messe n'est pas dite !

Après une première offensive émanant de formations politiques mécontentes du score obtenu par des objets où elles défendaient des positions inverses aux ONG, d'autres parlementaires manifestent au contraire leur soutien aux ONG estimant « important » le rôle joué par la société civile et demandant si toutes les ONG au bénéfice de contributions fédérales vont être soumises au même régime (voir page suivante) ;

ils et elles demandent aussi comment le Conseil fédéral compte se substituer aux ONG pour remplir ses obligations relatives à l'Agenda 2030.

À l'inverse, Hans-Peter Portmann (PLR/ZH), parmi d'autres, souhaite voir cesser tout subventionnement aux ONG qui participent à des campagnes politiques...

En proposant de rejeter la motion Portmann, le Conseil fédéral a déjà admis que « la culture politique suisse ne se conçoit pas sans une société civile forte et diversifiée » et que « les ONG suisses apportent une contribution indispensable à la coopération internationale ». Le gouvernement reconnaît aussi « leur expertise » et « leur rôle de sensibilisation aux enjeux du développement durable ».

À ce jour, les interventions dans un sens comme dans l'autre n'ont pas encore été débattues devant les Chambres. Les débats à venir seront l'occasion de prendre le pouls du Parlement quant à son soutien aux ONG et à leur mission d'information dans une démocratie vivante.

Catherine Dubouloz Chantre



Les interventions parlementaires en cours¹

Jamais au niveau du Parlement un débat si nourri a été consacré aux ONG et à leur place dans le débat public. Voici une synthèse des interventions parlementaires en cours. La réponse du Conseil fédéral et les décisions du Parlement seront déterminantes pour la reconnaissance et l'espace laissé à la société civile en Suisse.

Motion de Ruedi Noser (PLR/ZH) déposée le 24.9.2020 au Conseil des États :

«L'exonération fiscale pour utilité publique des personnes morales qui poursuivent des objectifs politiques est-elle justifiée?»

- Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.
- La motion a été renvoyée le 10.12.20 à la commission Économie et redevances du Conseil des États pour examen.

Postulat d'Elisabeth Schneider-Schneiter (Le Centre, ex-PDC/BL), déposé le 2.12.2020 au Conseil national :

«Sur quelles bases légales la Confédération finance-t-elle les ONG suisses?»

- Le Conseil fédéral propose d'accepter ce postulat.
- Le postulat a été adopté par le Conseil national le 19 mars 2021.

Motion de Hans-Peter Portmann (PLR/ZH), déposée le 2.12.2020 au Conseil national :

«Sur quelles bases légales la Confédération finance-t-elle les ONG suisses?»

- Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.
- La motion n'a pas encore été traitée par le Conseil national.

Interpellation de Kilian Baumann (Les Vert-e-s/BE), déposée le 3.03.2021 au Conseil national :

«Les restrictions relatives au travail d'information et d'éducation s'appliquent-elles à toutes les ONG?»

- Le Conseil fédéral n'a pas encore répondu.
- L'interpellation n'a pas encore été traitée au Conseil national.

Interpellation de Christine Badertscher (Les Vert-e-s/BE), déposée le 17.03.2021 au Conseil national :

«Inégalité de traitement entre les ONG et le secteur privé.»

- Le Conseil fédéral n'a pas encore répondu.
- L'interpellation n'a pas encore été traitée au Conseil national.

Interpellation de Claudia Friedl (PS/SG), déposée le 18.03.2021 au Conseil national :

«Importance de la société civile dans la politique étrangère.»

- Le Conseil fédéral n'a pas encore répondu.
- L'interpellation n'a pas encore été traitée par le Conseil national.

Interpellation de Carlo Sommaruga (PS/GE), déposée le 18.03.2021 au Conseil des États :

«Politique du développement et Agenda 2030 : formation et sensibilisation du public. Comment respecter les engagements de la Suisse à l'ONU et les recommandations de l'OCDE?»

- Le Conseil fédéral n'a pas encore répondu.
- L'interpellation n'a pas encore été traitée par le Conseil des États.

Interpellation de Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE), déposée le 19.03.2021 au Conseil national :

«Volonté de museler les œuvres d'entraide suisses?»

- Le Conseil fédéral n'a pas encore répondu.
- L'interpellation n'a pas encore été traitée par le Conseil national.

1 • **Une motion** charge le Conseil fédéral de déposer un projet de loi ou d'ordonnance ou de prendre une mesure concrète. Elle doit être adoptée par les deux conseils.

• **Un postulat** charge le Conseil fédéral d'examiner l'opportunité de déposer un projet de loi ou de prendre une mesure, puis de présenter un rapport à ce sujet. Il est réputé adopté dès qu'il a été approuvé par l'un des conseils.

• **Une interpellation** sert à demander au Conseil fédéral de fournir des renseignements sur des événements importants liés à la politique intérieure ou extérieure ou sur des affaires touchant la Confédération. Ensuite, la réponse du Conseil fédéral est parfois traitée par le Conseil des États. S'il s'agit d'une interpellation « urgente », elle est également examinée par le Conseil national.

• Source : *La Confédération en bref*, éditée par la Chancellerie fédérale, Berne, 2021.



PROCÉDURE DE CONSULTATION

Le FEDERESO juge lacunaire la Stratégie pour le développement durable 2030

Les fédérations cantonales de coopération et de nombreuses ONG ont répondu à la consultation sur la Stratégie pour le développement durable proposée par le Conseil fédéral pour mettre en œuvre l'Agenda 2030.

Le 4 novembre 2020, le Conseil fédéral a mis en consultation la Stratégie pour le développement durable 2030. Elle montre comment le gouvernement compte mettre en œuvre, d'ici à la fin de la décennie, l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) tant au niveau national qu'international. Le Conseil fédéral propose trois thèmes préférentiels: « consommation et production durables », « climat, énergie, biodiversité » et « égalité des chances ». Pour chaque législature, l'exécutif prévoit d'adopter un plan d'action qui présente les mesures prises pour concrétiser les axes stratégiques définis.

La consultation s'est achevée le 18 février 2021. Le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine (FEDERESO) fait partie des organisations qui ont pris position. Le FEDERESO s'est montré critique. Il est d'avis que la stratégie proposée devrait être « plus ambitieuse et plus contraignante en raison d'un sentiment d'urgence accru face à certains problèmes mondiaux », tels le dérèglement climatique ou l'accroissement de l'extrême pauvreté dans les pays en développement. Ce d'autant, estime-t-il dans sa réponse, que « la pandémie de Covid-19 contribue à compliquer considérablement la mise en œuvre de l'Agenda 2030, tant en Suisse qu'ailleurs dans le monde ».

Le FEDERESO souhaite également que la stratégie « se concentre davantage sur les revendications légitimes des po-

pulations les plus vulnérables des pays en développement, dans l'esprit du principe directeur de l'Agenda 2030 de 'ne laisser personne de côté' ». Il déplore que dans de nombreux objectifs stratégiques, l'impact sur les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés ne soit pas étudié et que pour d'autres objectifs stratégiques, seule la prévention des dommages soit thématifiée.

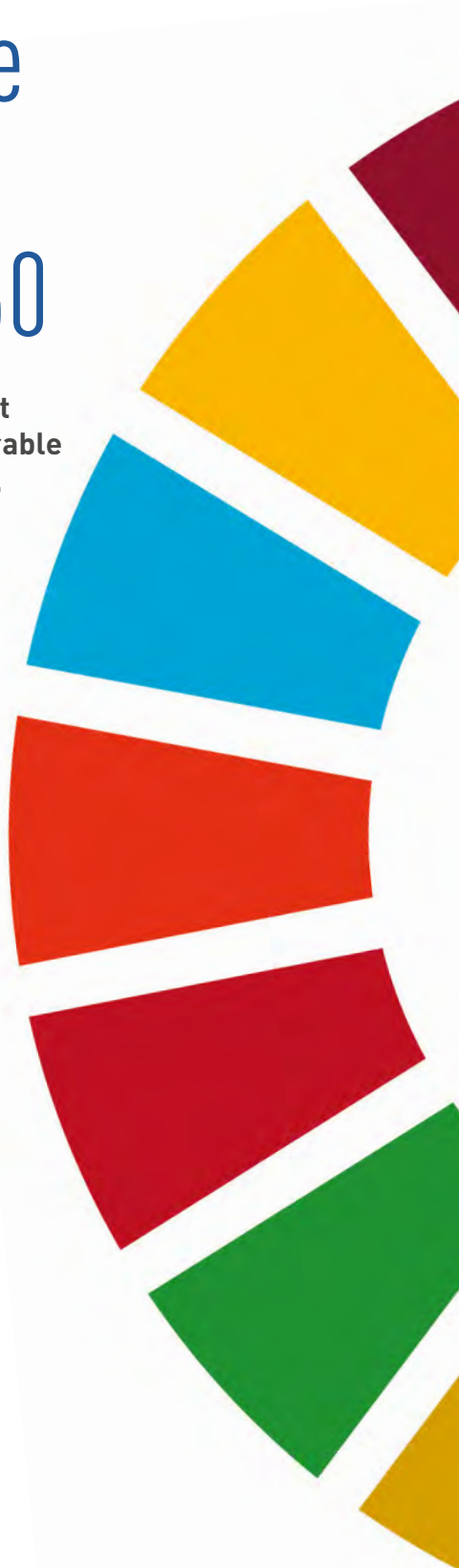
De l'avis du FEDERESO, les mesures et objectifs de la stratégie 2021-2030 de la Suisse « devraient être définis de manière à ce qu'ils contribuent à la fois au développement durable en Suisse tout en renforçant les perspectives de développement des groupes les plus pauvres de la population mondiale ». Les fédérations cantonales proposent aussi de rajouter la jeunesse et les organisations de la société civile comme moteurs du développement durable.

Ressources supplémentaires

Comme indiqué dans le projet de stratégie, les interactions entre les divers ODD et la résolution des conflits d'intérêts sont cruciales. Selon le FEDERESO, le Conseil fédéral n'indique cependant pas la manière dont il entend aborder et tenter de résoudre ces deux problématiques.

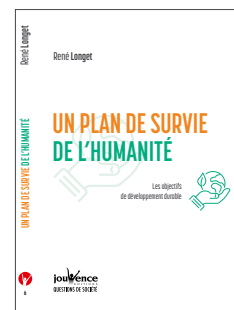
Last but not least, le projet de stratégie ne prévoit pas de ressources financières supplémentaires. Le FEDERESO est d'avis qu'une stratégie ambitieuse ne peut être réalisée qu'avec l'apport de ressources financières additionnelles. ■

Antonella Simonetti



NOUVEAU LIVRE

« Un plan de survie de l'humanité, les Objectifs de développement durable »



Depuis leur adoption, en septembre 2015, par l'Assemblée générale des Nations Unies, au terme d'une large procédure de consultation, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 sont devenus peu à peu une référence incontournable pour les acteurs de la coopération (mais pas seulement pour ce secteur, bien entendu).

Si au début cela pouvait susciter des craintes de perte d'identité et d'absorption dans ce vaste catalogue qui a pris, dès 2016, la relève des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), aujourd'hui il apparaît clairement que cet horizon correspond bien aux enjeux qui nous concernent directement. D'une part un bon tiers des 169 cibles des ODD sont orientées autour des situations Nord-Sud ou dans le Sud, et l'Agenda non seulement se réfère directement aux conclusions de la 3e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Addis-Abeba en été 2015, mais réaffirme à plusieurs reprises l'engagement pris par les pays industrialisés de consacrer 0,7% de leur RNB à la coopération. D'autre part, les questions relatives au changement climatique, à l'affaiblissement de la biodiversité, la santé, l'éducation, l'agro-alimentaire ou encore la bonne gouvernance sont bien au cœur de nos actions.

Légitimité des ONG

De plus, l'Agenda 2030 ne s'adresse pas qu'aux États. Il demande aux collectivités locales, aux ONG, au monde scientifique et au secteur privé d'orienter leurs activités autour de la mise en œuvre des ODD. Une belle occasion d'inviter le secteur privé à la cohérence de ses investissements et engagements avec les objectifs de la coopération, et de souligner la légitimité des ONG, que d'aucuns remettent actuellement en question (lire en page 8).

Enfin, la crise du Covid a encore souligné la pertinence de ce référentiel universel. Et c'est à dessein que la FGC a inscrit son programme 2021-2024 sous le titre *Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030* (lire en page 6).

Autant de bonnes raisons de bien saisir le pourquoi et le comment de cet Agenda 2030 et de ses 169 cibles regroupées en 17 têtes de chapitre, les ODD.

C'est l'objectif de mon livre *Un plan de survie de l'humanité, les Objectifs de développement durable*, que j'ai présenté lors de l'AG du 18 mars dernier. Cet ouvrage didactique et orienté vers la pratique comporte quatre parties :

- L'origine, les potentialités et le contexte de la riche notion de durabilité, associant préservation des systèmes naturels et équité globale et locale.
- La portée et la signification du système des ODD et de leurs cibles, les avancées et l'état des lieux.
- La contribution de huit domaines-clé à la durabilité : les forêts et le système agro-alimentaire global ; l'énergie et le climat ; la santé ; l'éducation ; consommation et production ; la finance durable ; la coopération au développement ; le rôle de la société civile.
- Comment lever les obstacles à la transition.

Comme dit lors de l'Assemblée générale du 18 mars 2020, chaque OM peut en obtenir gratuitement un exemplaire en passant au Secrétariat de la FGC. Je vous en souhaite bonne lecture et reste naturellement à votre disposition pour toute question. ■

René Longet



« Rédiger avec impact » : les ateliers de la comm' reprennent



Après – le réseau de l'économie sociale et solidaire lance à partir du 11 mai 2021, un nouveau cycle des ateliers de la comm'. La FGC est partenaire de ce cycle de formation et animera l'une des sessions consacrée à l'écriture.

Ces ateliers s'adressent aux organisations qui souhaitent se former dans le domaine de la communication. Ils portent sur différents domaines comme la stratégie, l'écriture, les supports visuels ou les réseaux sociaux. La méthode pédagogique favorise des approches différentes : théorie, outils pratiques et partages d'expériences entre les participant-e-s.

Axés sur des outils pratiques, les ateliers débutent le 11 mai 2021 et comportent 15 sessions qui auront lieu généralement entre 12h00 et 14h00, jusqu'en décembre 2021.

« **Rédiger avec impact** » : **l'atelier d'écriture** animé par Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication à la FGC, aura lieu **le mardi 22 juin, à 12 heures**. Il offrira aux participant-e-s des conseils et outils pratiques pour rédiger et faire passer leurs messages de manière plus percutante en s'inspirant des pratiques journalistiques. Au programme : comment définir un message essentiel et un angle pour mieux capter l'attention, comment structurer et hiérarchiser l'information, comment améliorer son style, l'adapter à son public et éviter le jargon.

L'atelier sera centré sur la production de textes d'information ou rédigés dans le cadre de la communication institutionnelle (rapport annuel, dépliant de présentation, journal et autres bulletins, actualités du site web, etc.). Des exercices de rédaction ou de réécriture de

textes seront proposés. L'application du langage inclusif dans la communication sera également abordée. ■



INFOS PRATIQUES

Les inscriptions sont ouvertes sur le site d'Après

Les sessions sont ouvertes à toutes et tous, avec des tarifs préférentiels pour les membres d'Après et de la FGC, dans la mesure des places disponibles.

Prix FGC :

95 francs la session

Prix non-membre :

130 francs la session

Contact :

formations@apres-ge.ch

Programme de formation et d'activités 2021 actualisé



Le programme de formation et d'activités de la FGC pour 2021 a été mis à jour avec de nouvelles propositions pour ce printemps. Ce programme est développé grâce à des partenariats avec le centre Isango et Après - le réseau de l'économie sociale et solidaire. Il offre des occasions de renforcer vos compétences, de développer de nouvelles capacités et de multiplier les échanges avec d'autres organisations romandes actrices de la solidarité internationale ou de l'économie sociale et solidaire. Les formations sont accessibles au ta-

rif membres pour les organisations de la FGC. Principale nouveauté: le lancement des ateliers de la comm' proposé par notre partenaire Après et la mise à jour des thèmes des cafés-débats.

La FGC propose un soutien à la formation à l'intention de ses organisations membres et des instances. La subvention est déterminée en fonction du profil des organisations. Les membres des comités, bénévoles en charge des projets ou salarié-e-s des organisations qui ont moins de 5 ETP, ont accès gratuitement aux formations Isango. ■



INFOS PRATIQUES

Contact pour le soutien à la formation :

michaela.buschi@fgc.ch

Informations sur les formations d'Isango : isango-formation.org/ et contact@isango-formation.org

Information sur les formations d'Après : apres-ge.ch/formations



Le café-débat du 8 octobre 2020 sur les fiches pratiques de la PSA. ©Catherine Dubouloz Chantre

Les prochains cafés-débats de la FGC



Café-débat du 20 mai 2021

IDH présente son *Guide des bonnes pratiques* dans le domaine de la santé en Bolivie

Après 22 ans d'existence, IDH Bolivie (Institut pour le développement humain Bolivie) a mené un travail de capitalisation pour mettre en valeur l'expérience acquise par son équipe dans le domaine de la santé dans la région de Cochabamba, en Bolivie. Il en résulte un *Guide des bonnes pratiques* plus particulièrement axé sur ces thèmes : la prévention de la violence et des abus sexuels dans les premières relations affectives à l'école ; la prévention du VIH et les soins aux personnes vivant avec le VIH.

Le café-débat du 20 mai sera une première occasion de présentation du Guide et de partage d'expérience sur ce sujet. Les meilleures pratiques en termes de méthodologie et de stratégies pédagogiques ont été recueillies afin de donner des pistes pour améliorer les projets actuels et assurer la pérennisation des actions. IDH Bolivie propose aujourd'hui de diffuser les résultats de cette démarche de capitalisation au moyen de plusieurs supports : un guide des bonnes pratiques, une *fiche technique* et une *vidéo*. Les supports sont disponibles en français et en *espagnol* afin de partager le savoir-faire acquis avec toutes les personnes concernées par les projets et les institutions intéressées par ces thématiques, en Bolivie et en Suisse. ■



INFOS PRATIQUES

- Le 20 mai 2021, de 12h30 à 14h.
- Par visioconférence.
- [Inscriptions sur le site de la FGC.](#)

Café-débat du 17 juin 2021

Changer les comportements et améliorer l'impact des projets : exemples de méthodes

Les thèmes du changement de comportement et de l'innovation sociale et/ou technique sont au cœur des projets de coopération au développement. Ces derniers visent à produire des améliorations ; mais comment mieux comprendre les facteurs qui influent le comportement des bénéficiaires face aux propositions de changement ? Quels outils sont disponibles pour les analyser ?

Lors du café-débat du mois de juin, le CEAS (Centre écologique Albert Schweitzer) et l'association genevoise de soutien au CEAS (ASCEAS-GE) proposent un tour d'horizon des méthodes utilisées pour comprendre comment mieux amener un changement de comportement efficace et durable. Sur la base des méthodes et des études réalisées dans le cadre de leurs projets de coopération au développement, des exemples concrets de mise en application d'approches, dont « la méthode RANAS », seront présentés. ■



INFOS PRATIQUES

- Le 17 juin 2021, de 12h30 à 14h.
- Par visioconférence.
- [Inscriptions à venir sur le site de la FGC.](#)

PLATEFORME SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Plaidoyers de la société civile au service du développement : une visioconférence d'échanges Afrique-Suisse

Les mobilisations de la société civile au service du développement économique et social pour éliminer la pauvreté sont une nécessité. Campagnes d'information, plaidoyer auprès des autorités gouvernementales, sensibilisation de l'opinion publique, manifestations diverses, les exemples abondent de mobilisations qui ont amené des changements au bénéfice de l'emploi, des producteur-trice-s et de l'activité économique. Mais les succès, réels, sont trop rares. Aujourd'hui les mobilisations pour un développement durable requièrent un nouveau souffle.

Alors que la pandémie de Covid-19 fait avancer la pauvreté et reculer les échéances fixées pour 2030 par les Nations-Unies, il est nécessaire de faire le point sur les actions de plaidoyer de la société civile, notamment du côté des organisations paysannes mobilisées autour de l'agroécologie et du consommé local. Où en sommes-nous? Quelles sont les perspectives? Quels appuis pour les plaidoyers de la société civile? Pour débattre de ces questions, la Plateforme de la Souveraineté Alimentaire (PSA) de la FGC organise un échange en visioconférence en collaboration avec la Fédération, ses organisations membres et leurs partenaires de développement notamment en Afrique de l'Est, Centrale et de l'Ouest, **le mercredi 26 mai 2021, à 10 heures (pour Bujumbura ou Genève)**, 8 heures (pour Dakar ou Ouagadougou).

Cet échange est conçu comme la préparation d'un atelier sur le même thème

INTERVENANT-E-S

- **Hindatou N. Amadou**, responsable Plaidoyer/Lobbying & Genre, coordinatrice régionale « Campagne Lait » auprès de l'APESS (Association pour la Promotion de l'élevage au Sahel et en Savane).
- **Elisabeth Mekougou-Obama**, coordinatrice de l'association LUDHO (Association pour la promotion des droits humains et le développement durable) au Cameroun.
- **Deogratias Niyonkuru**, fondateur de ADISCO au Burundi (Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines), récipiendaire du prix Roi Baudouin pour le développement en 2015, auteur de Pour la dignité paysanne, membre de l'IREC.
- **Melik Özden**, directeur du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) et responsable du programme Droits Humains.
- **Modération**: Philippe Egger, Président de l'IREC (Innovations et Réseaux pour le Développement).

organisé par la PSA en juillet 2021 au Sénégal avec des participant-e-s de nombreux pays d'Afrique, partenaires des actions de développement des organisations membres de la FGC.

Il se base également sur deux fiches pratiques élaborées par la PSA sur la base de ses réalisations concrètes avec les paysans et les paysannes et qui portent sur les thèmes : « Vers une nouvelle éthique agro-alimentaire » et « Organisations paysannes et réseaux ». Ces deux fiches, d'un ensemble de huit, vont nourrir les réflexions et alimenter les débats de ces deux rencontres. ■

Isabelle Lejeune



INFOS PRATIQUES

- **Mercredi 26 mai 2021, 10h**
- Visio-conférence ouverte à toutes les personnes intéressées et/ou mobilisées sur les questions du plaidoyer de la société civile et du développement.
- **Inscriptions :** info@souverainetealimentaire.org
- L'ensemble des fiches est disponible sur [le site de la PSA](#).

EXPOSITION



« De quoi avons-nous besoin pour être heureux ? »

«**GLOBAL HAPPINESS : de quoi avons-nous besoin pour être heureux?**», la nouvelle exposition itinérante d'Helvetas arrive en Suisse romande. Elle part sur les traces du bonheur et explore son lien indissociable avec la durabilité. Elle sera à voir du 6 mai au 17 octobre 2021 à l'Espace Quartier Libre SIG, sur le Pont de la Machine.

L'exposition aborde le thème du bonheur de manière ludique et interactive. Comment pouvons-nous vivre tous et toutes heureux et heureuses, avec une bonne qualité de vie, tout en respectant les ressources disponibles de la planète ? Si la réponse ne semble pas évidente à trouver, GLOBAL HAPPINESS propose des pistes inspirantes pour un bonheur durable.

Car GLOBAL HAPPINESS explore ce lien indissociable entre le bonheur et la durabilité. Si des aspects subjectifs et personnels influent notre sentiment de bonheur, des facteurs universels jouent également un rôle, comme notre liberté d'agir ou de pouvoir nous exprimer, ou encore notre environnement social et naturel. GLOBAL HAPPINESS aborde les différents aspects qui composent notre bonheur et propose des solutions pour arriver à un bonheur durable, un bonheur qui ne nuise pas aux autres personnes, ni à l'environnement ni aux générations futures. Avec la pandémie du Covid-19, ces réflexions autour de ce qui est essentiel pour notre bien-être sont d'autant plus actuelles.

Jusqu'au mois d'octobre, un riche programme d'événements est prévu en marge de l'exposition. ■



INFOS PRATIQUES

- Exposition à voir du **6 mai au 17 octobre 2021**
- **Lieu** : Espace Quartier Libre SIG, sur le Pont de la Machine.
- La vidéo de la conférence en ligne sur le bonheur et le bien-être au Burkina Faso sera prochainement en ligne sur le site d'Helvetas. Des collaborateur·trice·s d'Helvetas au Burkina Faso, ainsi que Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la Fédération genevoise de coopération, ont expliqué pourquoi la coopération au développement participe au bonheur global.
- **Informations complètes** : www.bonheurglobal.ch
- **Informations actualisées sur les événements** : www.bonheurglobal.ch/evenements





EXPOSITION PHOTO

Les semences en photos : l'exposition des Jardins de Cocagne

les jardins de
COCAGNE
Solidarité Nord
et Sud

Du 7 au 26 juin 2021, l'exposition « Semenciers, semencières – Au Nord et au Sud, un artisanat du vivant » est à voir à Semences de pays puis dans d'autres lieux du canton. (voir ci-contre). Composée d'images d'artisan-nes semencier-ères réalisées par les photographes Elisa Larvego, Christian Lutz et Serge Boulaz, elle est enrichie de textes et témoignages et se prolonge sur Internet. Véritable plaidoyer sur notre rapport à la nourriture, elle informe autant qu'elle interroge. L'exposition est proposée par les associations Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud et Semences de pays, toutes deux engagées pour défendre une agriculture paysanne forte et un enrichissement de la qualité et de la diversité dans nos assiettes. Elle a bénéficié du soutien de la FGC.

L'exposition se veut bien plus qu'une présentation de photos et de textes: c'est un appel à se questionner et à s'engager pour la biodiversité et une souveraineté alimentaire. Selon la FAO, sur plus de 6000 plantes cultivées dans l'histoire à des fins alimentaires, seules 200 contribuent aujourd'hui à garnir nos assiettes. Et seules neuf d'entre elles représentent les 2/3 de la production agricole. Une quarantaine d'images et une dizaine de panneaux explicatifs présentent le travail de la nouvelle génération de l'artisanat semencier, avec un parti-pris artistique original. Elisa Larvego, Christian Lutz et Serge Boulaz sont allés à la rencontre de celles et ceux qui œuvrent dans les champs et les serres en Suisse, en France voisine et au Sénégal. Ils ont immortalisé leur travail avec leur interprétation artistique. ■



INFOS PRATIQUES

- Exposition gratuite et ouverte au public.
- **Du 7 au 26 juin 2021** : Semences de pays (Serres de Belle-Ideé), Chemin du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg (**du lundi au jeudi et le samedi de 10h à 18h**).
TPG : arrêt Petit Bel-Air (bus 1, 9, 31, 34, 38), Parking de Belle-Ideé (gratuité durant 60 min.)
- **Du 29 juin au 22 juillet 2021** : Esplanade de l'Ecoquartier des Vergers, 1217 Meyrin
- **Du 22 juillet au 20 août 2021** : Esplanade devant la piscine de Vernier
- **Du 20 août au 6 septembre 2021** : Place du 150^e, 1213 Onex
- Site web (actif prochainement) : www.expo-semences.ch

NOUVEAU LIVRE DE FERNAND VINCENT

Comment développer l'Afrique autrement ?



Le dernier livre de Fernand Vincent *Développer l'Afrique autrement. Un engagement collectif pour le changement* est paru aux Éditions L'Harmattan. Ce livre relate l'expérience de 50 ans d'un homme qui a beaucoup coopéré, sur le terrain, en Afrique, avec des leaders de la société civile, eux aussi engagés dans le changement. Leur désir le plus cher : que l'Afrique se développe autrement pour répondre prioritairement aux besoins des populations locales, augmenter leurs revenus et leur permettre de constituer une force de dialogue, de changement et de lobbying, qui s'imposera aux décideurs actuels (gouvernements, entreprises multinationales, agences d'aide et intellectuels africains) pour se faire entendre et respecter. Le livre contient de très nombreux liens internet relatant les activités de partenaires. Fernand Vincent lance un appel pour que se constituent localement, à travers toute l'Afrique (et pourquoi pas dans le Nord) des groupes de réflexion et de travail qui seront à même de compléter les questions/réponses développées dans le livre et de constituer un réseau et un label panafricains de tous ceux qui sont sur le terrain et qui agissent déjà pour le changement. ■



INFOS PRATIQUES

- Coordonnées de Fernand Vincent pour commander le livre : fernand.vincent@ired.org ou info@fondationipd.org

Sur un marché de Cotonou, au Bénin. © David Wagnières



DERNIÈRE
ÉDITION



RETROUVEZ LE 6^E NUMÉRO DE NOTRE DOSSIER THÉMATIQUE :

→ en ligne sur le [site de la FGC](#).

→ en version papier.

Commandes d'exemplaires (gratuits) en version imprimée par mail auprès de catherine.dubouloz@fgc

« Covid-19 : quel impact sur la coopération au développement ? »

Après une année 2020 qui a vu la pandémie de Covid-19 secouer la planète, faire remonter le taux d'extrême pauvreté et jeter une lumière crue sur les inégalités, le dernier numéro de la série *Réflexions et Débats* prend le pouls de la situation autant au niveau global que s'agissant des projets de développement soutenus par la FGC. Il dresse un premier bilan de l'impact de la crise sur la coopération au développement.

SOMMAIRE

- **Introduction**, par René Longet, président de la FGC
- **« Pour une mondialisation repensée et un multilatéralisme redynamisé »**, par Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC
- **« La pandémie du Covid-19 met au défi le respect des droits humains »**, par Melik Özden, directeur du CETIM
- **« La crise montre à quel point les systèmes sont interconnectés et l'équilibre global fragile »**, l'interview de Christian Frutiger, vice-directeur à la DDC
- **« Le Covid-19 bouleverse la communication sur les projets de développement »**, par Carmen Delgado Luchner, post-doctorante en Études africaines au Global Studies Institute de l'Université de Genève
- **« Prévention du Covid-19 : les ONG se sont appuyées sur les médias locaux et les réseaux sociaux »**, par Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication de la FGC
- **« Accès à la santé : les ONG adaptent leurs projets face à la pandémie »**, par Elena Sartorius, journaliste indépendante
- **« La sortie de crise passe par l'agroécologie et la souveraineté alimentaire »**, par Daniel Wermus, journaliste indépendant

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

Mettons le monde en mouvement

IMPRESSUM

Quoi de neuf N°201, mai 2021
Fédération genevoise de coopération.

Éditeurs :

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale,
et René Longet, président

Rédactrice responsable :

Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

Graphisme : Sophie Marteau

CONTACT

- 📍 Fédération genevoise de coopération
- 📞 tél. +41 22 908 02 80
- ✉ e-mail : fgc@fgc.ch
- 🌐 www.fgc.ch
- 📘 www.facebook.com/fgcgeneve
- 🌐 www.linkedin.com/company/fgcgeneve/
- 📍 Fédération genevoise de coopération